



ANNONCE DE PUBLICITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

Selon l'art. 53 du règlement de cotation

Morges, le 26 décembre 2024

Procimmo Real Estate SICAV : Modifications du règlement de placement et changement de nom

Le 29 novembre 2024, la FINMA a approuvé les modifications du règlement de placement ainsi que des statuts de Procimmo Real Estate SICAV.

Les modifications du règlement de placement de « Procimmo Real Estate SICAV » sont entrées en vigueur le 24 décembre 2024 à la suite de l'inscription des nouveaux statuts au Registre du Commerce. Le règlement de placement prévoit notamment le changement de nom du compartiment existant « Swiss Commercial Fund » en « Industrial ».

La FINMA a également approuvé trois nouveaux compartiments investisseurs issus de la transformation de trois fonds contractuels, de type « fonds immobilier ». La transformation aura lieu le 8 janvier 2025. Les nouveaux compartiments seront les suivants : « Residential » (ex-PRLF), « Commercial PK » (ex-P56) et « Residential PK » (ex-I56).

Contacts

Solutions & Funds SA	Promenade de Castellane 4 1110 Morges
Téléphone :	+41 (0)22 365 20 70
E-Mail :	legal@solutionsandfunds.com